



Réf.: 0224-E21

## **Troisième appel d'offres photovoltaïque lancé en 2020**

### **Aperçu sur le concept et le déroulement de l'appel d'offres**

Un cahier des charges portant sur la réalisation et l'exploitation de centrales de production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque, situées au Luxembourg, a été publié le 10 octobre 2020. Celui-ci a différencié entre cinq lots qui avaient les mêmes caractéristiques que ceux du deuxième appel d'offres: terrains industriels > 500 kW et ≤ 5 MW (lot 1); enveloppe extérieure de bâtiments > 200 kW et ≤ 500 kW (lot 2), enveloppe extérieure de bâtiments > 500 kW et ≤ 5 MW (lot 3), ombrières et bassins d'eau > 200 kW et ≤ 500 kW (lot 4), ombrières et bassins d'eau > 500 kW et ≤ 5 MW (lot 5).

La période de candidature était de 6 mois, jusqu'au 15 avril 2021 à 12.00 heures. Le classement des offres reçues dans le délai imparti, et non éliminées en vertu d'un non-respect des dispositions du cahier des charges, est effectué comme suit:

- par rémunération de référence croissante; cette référence doit être inférieure ou égale à la rémunération plafond pour le lot concerné (Lot 1: 87 €/MWh, Lot 2: 115 €/MWh, Lot 3: 110 €/MWh, Lot 4: 140 €/MWh, Lot 5: 135 €/MWh).
- en cas d'égalité de la rémunération de référence, par puissance croissante;
- en cas d'égalité de la rémunération de référence et de la puissance, par tirage au sort entre les dossiers ex-æquo.

Pour chaque lot, le Ministère retient les offres dans l'ordre croissant du classement obtenu par la méthode décrite, jusqu'à ce que la dernière offre considérée permette d'atteindre le volume maximal à rémunérer ou, le cas échéant, de le dépasser au maximum de 20%, selon les dispositions de l'article 5 du cahier des charges. Le même article a prévu de pouvoir transférer des capacités non-attribuées entre les lots 2 et 3, respectivement 4 et 5.

La remise d'une offre vaut engagement du soumissionnaire à respecter l'ensemble des obligations de toute nature figurant au cahier des charges en cas de sélection de son offre. Le cahier des charges a été envoyé par courrier

#### **→ Nouveauté: clause de compétitivité**

Suite aux résultats (sous-souscription) des deux premiers appels d'offres, une clause de compétitivité a été introduite. Lors du 1<sup>er</sup> appel d'offres, 15,15 MW (sur 20) ont été attribués et lors du 2<sup>e</sup> appel d'offres 30,78 MW (sur 40). A chaque fois, toutes les offres remises ont été retenues.

Lors du 3<sup>e</sup> appel d'offres, des projets pour 21,02 MW (sur 40) ont été remis et on était donc de nouveau dans une situation de sous-souscription. Dans deux lots, la clause de compétitivité a dû être appliquée, ce qui a conduit à l'élimination de deux projets classés en dernière position du lot respectif (... *les offres conformes classées en dernières positions de ce lot sont éliminées jusqu'à ce que le volume des offres éliminées soit supérieur ou égal à 10% de la puissance cumulée des offres conformes.*).



électronique à toute partie qui en faisait la demande. Des questions relatives à l'appel d'offres ont pu être adressées au Ministère jusqu'à deux mois avant la date limite de dépôt des offres. Le document « Q&R » a été envoyé lors de chaque mise à jour à toutes les parties qui avaient demandé le cahier des charges. D'éventuelles modifications du cahier des charges, non substantielles ou allant dans le sens d'un allègement de la procédure, peuvent être portées à la connaissance des parties s'étant manifestées pour recevoir le cahier des charges.

Les soumissionnaires retenus bénéficient d'un contrat de prime de marché sur une période de 15 ans pour l'injection de l'électricité produite, établi selon les dispositions du règlement grand-ducal modifié du 1<sup>er</sup> août 2014 relatif à la production d'électricité basée sur les sources d'énergie renouvelables et les modalités précisées au chapitre 8 du cahier des charges. Le contrat y relatif doit être conforme à un contrat-type à établir par le gestionnaire de réseau concerné qui doit être approuvé par le régulateur préalablement à la conclusion.

Le fait pour un soumissionnaire d'être retenu dans le cadre de l'appel d'offres ne préjuge en rien du bon aboutissement des procédures administratives qu'il lui appartient de conduire. Les coûts de raccordement sont à la charge du soumissionnaire retenu. Le soumissionnaire a été encouragé à faire une demande de pré-étude de raccordement auprès du gestionnaire de réseau concerné, ainsi que des autorisations à solliciter, en amont de sa candidature.

Le soumissionnaire dont l'offre a été retenue met en service la centrale dans les conditions du cahier des charges et la réalise conformément aux éléments du dossier de candidature. Les possibilités et modalités de modification sont indiquées dans le cahier des charges. En outre, le soumissionnaire retenu s'engage à ce que la première injection de la centrale intervienne dans un délai de 24 mois à compter de la date d'attribution. Si la première injection intervient dans un délai supérieur à 18 mois (et avant 24 mois) à compter de la date d'attribution, le soumissionnaire se voit imposer une pénalité.

Ci-après le résumé des résultats (trois offres ont été éliminées):

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5
Puissance totale à allouer (MW)	10	7	13	3	7
Puissance à allouer après report (MW)*			19,501		
Offres reçues	0	1	10	2	2
Résultat (MW)	-	0,499	12,619	0,499	1,02
Puissance totale allouée (MW)	14,637 MW ( $\approx$ 37%) de 40 MW				
Moyenne pondérée** de la rémunération des offres retenues (€/MWh)	-	113,74	105,80	139,50	134,05
Moyenne pondérée totale (€/MWh)	109,31				

\*selon l'article 5 du cahier des charges \*\*par la quantité d'électricité pouvant être produite  
Remarque: 1 offre éliminée pour non-conformité, 2 offres éliminées après application de la clause de compétitivité



Les cinq lots ayant été les mêmes pour le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> appel d'offres, une comparaison de la moyenne pondérée totale des rémunérations de référence est désormais possible: de 112,18 €/MWh pour le 2<sup>e</sup> appel d'offres, elle est passée à 109,31 €/MWh.

### Prochain appel d'offres

Il est prévu de lancer le prochain appel d'offres en automne 2021; des indications quant aux volumes seront données avant le 31 juillet sur Guichet.lu. Le calendrier pluriannuel d'appels d'offres sera actualisé lors de la publication du prochain cahier des charges.

### ANNEXE I: la liste des projets retenus du troisième appel d'offres

#### **Lot 1 (Terrains industriels > 500 kWc):**

Aucune offre n'a été remise.

#### **Lot 2 (Enveloppe extérieure de Bâtiments > 200 kWc et ≤ 500 kWc):**

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	Sudenergie S.A.	RAK Porcelain Bettembourg	Bettembourg	0,499 MWc

#### **Lot 3 (Enveloppe extérieure de Bâtiments > 500 kWc):**

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	F.E.L. S.A.	FEL 2 Roof	Lentzweiler	1,45 MWc
2.	Baustoff + Metall Luxembourg SARL	PV Baustoffe + Metall Lux	Ellange	0,8688 MWc
3.	WDP Luxembourg S.A.	Installation PV – Dudelage Bâtiment 1	Dudelage	1,24 MWc
4.	WDP Luxembourg S.A.	Installation PV – Dudelage Bâtiment 3	Dudelage	1,24 MWc
5.	WDP Luxembourg S.A.	Installation PV – Dudelage Bâtiment 2	Dudelage	2,08 MWc
6.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Toiture Heintz van Landewyck	Erpeldange sur Sûre	1,76 MWc
7.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Toiture Mold Plant	Colmar-Berg	1,00 MWc
8.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Toiture Transalliance	Dudelage	1,58 MWc
9.	Synplants SC	Synplants PV 2	Eselborn	1,40 MWc
10.	<i>Offre éliminée (clause de compétitivité)</i>			4,99 MWc



#### Lot 4 (Ombrières et Bassins d'eau > 200 kWc et ≤ 500 kWc):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	F.E.L. S.A.	FEL 2 Carport	Lentzweiler	0,499 MWc
	<i>Une offre non conforme éliminée</i>			<i>0,44 MWc</i>

#### Lot 5 (Ombrières et Bassins d'eau > 500 kWc):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Carport Tarkett	Lentzweiler	1,02 MWc
2.	<i>Offre éliminée (clause de compétitivité)</i>			<i>0,95 MWc</i>

### **ANNEXE II: les projets retenus du deuxième appel d'offres** (délais de réalisation encore en cours)

#### Lot 1 (Terrains industriels ≥ 500 kWc):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	HELIOVOS S.A.	PV Sol BEIDWEILER_EX	Beidweiler	2,97 MWc
2.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Sol Colmar-Berg	Colmar-Berg	4,42 MWc

#### Lot 2 (Enveloppe extérieure de Bâtiments ≥ 200 kWc et < 500 kWc):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	Sudgaz S.A.	Garages communaux Pétange	Pétange	0,346 MWc
2.	Sudgaz S.A.	GN Logistics Bettembourg	Bettembourg	0,31 MWc
3.	Ville d'Ettelbruck	Photovoltaik Parkhouse	Ettelbruck	0,4998 MWc
4.	Jean-Paul Willems	PV Willems Ingeldorf	Ingeldorf	0,316 MWc
5.	Sudgaz S.A.	Carrières Feidt Ernzen	Ernzen	0,313 MWc
7.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Toiture DUDELANGE_EX	Dudelange	0,25 MWc
8.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Toiture Bissen	Bissen	0,499 MWc



### Lot 3 (Enveloppe extérieure de Bâtiments $\geq$ 500 kWc):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	Etablissement Wantz S.A.	Photovoltaik De VERBAND Colmar-Berg	Colmar-Berg	1,373 MWc
2.	Luxlait association agricole	Luxlait PV Extension	Roost	1,36 MWc
3.	Conosolar S.A.	PV Toiture Conosolar LUX-III	Contern	2,70 MWc
4.	Conosolar S.A.	PV Toiture Conosolar LUX-II	Contern	3,60 MWc
5.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Toiture Ellange	Ellange	1,27 MWc
6.	Kronospan Luxembourg S.A.	Hallendach-Kronospan	Sanem	4,99 MWc

### Lot 4 (Ombrières et Bassins d'eau $\geq$ 200 kWc et $<$ 500 kWc):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	Sudstrom Sàrl & Co Secs	Parking Biohealth	Esch-sur-Alzette	0,286 MWc

### Lot 5 (Ombrières et Bassins d'eau $\geq$ 500 kWc):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	Enerdeal S.A.	Mamer Solar	Mamer	1,32 MWc
2.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Carport Colmar-Berg	Colmar-Berg	0,69 MWc
3.	Enovos Luxembourg S.A.	PV Bassin Differdange	Differdange	3,05 MWc

Remarque: un projet s'est vu retirer la décision d'attribution faute de constitution de garantie bancaire dans les délais impartis.

## **ANNEXE III: les projets réalisés du premier appel d'offres** (taux de réalisation en termes de puissance: 91,4%)

### Lot 1 (Terrains industriels):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
1.	Heliovos S.A.	PV-Junglinster	Junglinster	2,26 MWc
2.	Heliovos S.A.	PV-Beidweiler	Beidweiler	5,00 MWc



## Lot 2: Surfaces imperméables (Bâtiments et Ombrières):

Classement	Nom du soumissionnaire	Nom du projet	Localité	Puissance centrale
2.	Voltranovos S.A.	PV-Luxtram	Luxembourg	0,53 MWc
3.	Encasol S.A.	PV-Cactus Wandhaff Entrepôt D	Windhof	0,54 MWc
4.	Panhelios S.A.	PV-Panelux	Mensdorf	1,05 MWc
5.	Enovos Luxembourg S.A.	PV-Topgranit	Mamer	0,78 MWc
6.	Enovos Luxembourg S.A.	PV-Post Centre de tri	Bettembourg	0,74 MWc
7.	Enovos Luxembourg S.A.	PV-Arthur Welter	Bettembourg	2,43 MWc
8.	Encasol S.A.	PV-Cactus Bettembourg	Bettembourg	0,52 MWc

Remarque: Un projet du lot 2 de 1,3 MW n'a pas été réalisé.